

Six lignes et au-dessous, 1er. inser-  
tions 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente 7d  
Dix lignes et au-dessous, 1er. insertion  
3s. 4d.

Chaque insertion subséquente, 10d  
Au-dessus de dix lignes 1er. insertion  
par lignes 4d.—Chaque insertion  
subséquente, par ligne 1d.

Les annonces se publient tout qu'on  
ne donne pas ordre de discontinuer,  
chaque fois que le nombre d'insertion  
qu'on requiert n'est point exprimé  
sur l'ordre.

Imprimé et publié par  
**F. GINGRAS**

RUE ST. AMABLE.



**JOURNAL LITTÉRAIRE POLITIQUE ET COMMERCIAL.**

CONDITION DE L'AUREOR

Ce Journal se publie trois fois par  
semaine les Mardi, Jeudi et Sa-  
medî matin. Le prix de la sous-  
cription est de QUATRE PIASTRES  
par année payables par semestres  
et d'avance pour la ville et deux  
fois par semaine pour la campa-  
gne les MARDI et VENDREDI midi.  
La souscription est de trois piast-  
res par année, outre le port, que  
chaque souscripteur devra payer  
au Bureau de Poste. On paie au  
commencement de l'année.

On ne reçoit pas de souscrip-  
tions pour moins de six mois.

Le Bureau de l'Aurore est  
situé rue St. Amable, près le  
Marché Neuf.

Les Correspondances doivent  
être adressées et toutes reclama-  
tions faites francs de Port à F.  
Gingras, propriétaire.

ETABLISSEMENT

**DE TAILLEUR**

ET DE

**HARDES FAITES,**

A L'ENSEIGNE DU

Magasin de Hardes de Boston,

No. 11, Rue McGill,

**WILLIAM GEMMIL**

PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a déménagé de la Place  
d'Armes, à la place ci-dessus mentionnée, où il a constamment en main un assorti-  
ment de MARCHANDISES convenable pour la saison, et de la mode la  
plus fashionable, reçues par les dernières importations.

Ces marchandises ont été choisies avec beaucoup de soin, et achetées pour argent  
comptant, au plus bas prix du marché, en conséquence de laquelle, les plus grands  
avantages sont offerts aux acheteurs pour argent comptant.

Les personnes ayant besoin d'acheter des HARDES FAITES d'une  
qualité supérieure, garantie ne pas être inférieurs à aucun article du même genre en  
cette ville sont respectueusement invités de venir, au magasin ci-dessus mentionné,  
ou de donner des ordres ailleurs.

Assortiment supérieur de Capots, Surtouts, Vestes, Culottes, &c.  
garnis faites de la meilleure manière possible.

S.B.—Reçus, les dernières modes de Londres, New-York et de Paris.

DIX BONS OUVRIERS SONT DEMANDÉS IMMEDIATEMENT.

Montréal, 7 octobre, 1845.

ETABLISSEMENT

**DE TAILLEUR,**

ET DE

**HARDES FAITES.**

(PORTE VOISINE DU BUREAU DU STAGE DU HAUT-CANADA),

Rue McGill, Montreal,

A L'ENSEIGNE DU

Magasin de Hardes de New-York.

**EDWARD EVANS.**

PREND la liberté d'informer ses amis et le Public qu'il a, depuis son retour  
de New York, DÉMÉNAGÉ du Magasin de Hardes de Boston au N<sup>o</sup>. 28,  
Rue McGill, où il a constamment en main un grand assortiment de HARDES  
faites, avec la plus grande propriété et dans le style le plus fashionable, et au plus  
Bas Prix, pour Argent Comptant. Ayant fait des arrangements lorsqu'il était à New-  
York pour recevoir tous les mois les modes de Paris et de Londres, qu'il s'efforcera d'i-  
miter de manière à convenir à ses pratiques et exécutera les commandes au plus court  
délai, et espère que par l'assiduité à ses affaires de rencontrer la même libéralité et pa-  
tronage qu'il a obtenu ci-dessus.

Il vient de recevoir un Assortiment Splendide de DRAPS et CACHEMIRE convena-  
ble au commerce de l'Automne.  
Montréal, 27 Septembre 1845.

A VENDRE.

DANS LE VILLAGE DU COTEAU DU LAC.  
A moitié indivis d'un LOT DE TERRE si-  
tué près de l'Eglise, dans le village du  
Coteau du Lac, étant la moitié du Lot No. 45,  
contenant environ un acre et demi de front sur  
sept acres de prof. deux, avec DEUX MAI-  
SONS, ETABLES, EMISES et autres bâti-  
ments construits.  
Celle-ci est située avantageusement située  
pour UNE AUBERGE, étant très bien connue  
pour avoir été longtemps occupée comme élepar  
rue MAD. TAYLOR.

Pour les particularités s'adresser au sous-signé  
qui est ex-culteur des dernières volontés de feu  
McQUEEN.

J. M. TOBIN.  
Montréal 19 nov. 1845.—j—36.

LE DOCTEUR SE WELL

est domicilié au No. 1, Tecom  
seth Terrace, rue Bleury.

ENTRÉE PAR LA RUE DES JURÉS.  
le 20 Sept. 1845.—10

UN ASSORTIMENT MAGNIFIQUE DE  
BOITES de TOILETTES et PUPITRE à  
ÉCRIRE pour Dames et Messieurs, faits d'un  
goût supérieur, avec boucilles montées en ar-  
gent, &c.

BOITES à OUVRAGES de Dames et Boites  
de Fitol de Bastingnage en grande variété reçues  
par "Columbus" de Londres.

G. SAVAGE & FILS.  
30 Sept.—am 64.

EN VENTE

à ce Bureau et dans les différentes  
Librairies de cette ville, le Pamphlet

D'UN EXILÉ CANADIEN.

Aux Terres Australes,

PAR  
MR. L. DUCHARME,

PRIX 36 CENTS.

30 Septembre 1845.

MELANGES.

LE CHEMIN DU MARIAGE.

SUITE.

—Partez, Victor, partez, s'écria Gene-  
viève; sur mon âme, je vous le jure, s'il  
tente de passer cette porte, il me trouvera  
morte.

Et la merrière disparut dans sa chambre  
en poussant les verroux.

Victor devint pâle comme un saire.

—M. le vicomte, dit-il, je sors; mais si  
par vous il arrive malheur à cette fille, à  
votre tour, prenez garde, je vous en avertis.

M. de Morsan haussa les épaules et  
Victor sortit.

—Je crois que le diable me menace, dit le  
vicomte; s'il n'avait pas montré tant d'es-  
prit je l'aurais fait bâtonner par mes laquais.  
Quant à la merrière, qui se croit fort en  
sûreté derrière ce verrou, je lui ferai bien  
voir qu'il y a un escalier secret. Par-  
bien! qu'elle se baricade tant qu'elle vou-  
dra!

Victor en trois bonds fut sur la route; il  
se sentait bien faible contre un si grand  
seigneur, mais son amour lui donnait du  
courage. Au milieu du trouble où ces évé-  
nements jetaient son esprit, il se souvint de  
la marquise d'O.

—Elle nous sauvera! dit-il, et il se mit  
à courir dans la direction de Paris.

Tandis qu'il courait, une voiture arrivait  
au galop par le milieu de la chaussée; Victor  
ne voyait rien.

—Gare donc? criait le postillon; mais  
Victor était sourd.

—Gare! maraud! hurla de nouveau le  
postillon.

Mais l'image de Geneviève aveuglait  
Victor; un élan le porta devant l'attel-ge  
écroulé; un cheval le heurta au poitrail  
et Victor roula sur le pavé.

Le postillon se pencha aux rênes et les  
chevaux se jetèrent de côté.

—Qu'y a-t-il donc? demanda un gentil-  
homme en se penchant à la portière du car-  
rosse.

—Eh! monseigneur! c'est la Providence  
qui vous envoie... un peu rudement, il est  
vrai, s'écria Victor qui sauta sur le mar-  
chepied.

—Victor! fit le marquis d'O; et j'ai  
failli l'écraser, mais au moins n'as-tu pas de  
mal!

—Bah! je remerciais volontiers cette  
bonne tête, puisque sans elle je n'aurais  
même pas vu votre voiture... et dans ce  
moment-ci, monseigneur, j'ai grand besoin  
de votre secours.

—A prop. de Geneviève sans doute?

—Justement!

—Parle donc.

Victor raconta rapidement la scène qui  
venait de se passer entre Mr. de Morsan et  
lui.

—Tu es un brave garçon, reprit M. d'O  
après le récit de Victor, mais tu ne perdras  
pas Geneviève et tu ne tueras personne. Le  
renard est dans son terrier; c'est là que je  
l'attendais. Veux-tu faire ce que je vais te  
dire?

—Tout.

M. d'O tira un carnet de sa poche, écrivit  
quelques mots sur un feuillet qu'il plia, et le  
passant à Victor:

—Monte à cheval... un de mes laquais  
te cédera le sien; cours ventre à terre jus-  
qu'à Paris, et mets ce billet à Mlle Clau-  
dine Furet... C'est ton affaire de la trouver.

—Je la trouverai.

—Ce qu'il te dit de faire, fais-le; cette  
bonne te'y aidera.

—Et c'est tout?

—Attends encore, fit le marquis en dé-  
tachant un autre feuillet du calpin; j'ai pris  
soin de tes affaires, je puis bien m'occuper  
des miennes.

Le marquis traça rapidement quelques  
lignes, écrivit sur la lettre l'adresse de  
Mlle la comtesse de Perthuis et la tendit à  
Victor.

—Voilà, dit-il avec un singulier sourire,  
qui coupera les griffes du jeune lion. Et  
il ajouta plus haut: Tu jetteras ce billet  
chez Mme de Perthuis, rue du Bouloy, et  
courras chez Mlle Furet tout de suite  
après.

—Est-ce fini?

—Oui.

Victor mit le billet dans sa poche, monta  
sur un cheval et partit comme la foudre.

Une demi-heure après, il frappait à

porte de l'hôtel de Mme de Perthuis.

—Voilà pour votre maîtresse, dit-il au  
suissé, c'est de la part de M. le marquis  
d'O et fort pressé.

Un nouveau coup d'épée fit repartir  
le cheval, et Victor gagna le 1 gis de la  
comédienne, rue des Bons-Enfants. Une  
soubrette lui apporta que Mlle Furet était  
en répétition au théâtre de l'Opéra-  
Comique.

Il y courut. Un portier voulut l'arrêter;  
Victor mit un double louis dans sa main et  
grimpa l'escalier quatre à quatre. Un  
comparse qu'il rencontra portant des hou-  
lottes le conduisit aux coulisses.

Une douzaine de personnes s'y prome-  
naient; l'orchestre jouait, un maître de  
chant battait la mesure et l'on entendait  
une voix qui chantait:

Voulez-vous être ma bergère?

Ce à quoi une autre voix répondait:

Oui; je serai votre bergère!

—Mlle. Furet? demanda Victor à un  
personnage en perruque qui prisait dans  
une tabatière d'or.

—La voilà! tenez, cette jolie femme  
qui se penche sur le trou du souffleur en  
appuyant la main sur son cœur.

Au moment où les deux voix reprenaient  
ensemble: Elle sera... Oui, je serai...  
Victor tomba sa lettre à la main, entre les  
deux chanteurs.

—Lisez, mademoiselle! dit-il.

—Ah! mon Dieu!... est-ce qu'on fait  
de ces peurs-là à des bergères? s'écria  
Claudine, qui avait tout à la fois envie de  
rire et de gronder.

—C'est de la part, de M. le marquis  
d'O, mon maître.

—De mon cher Roger! Donnez.

Mlle Furet ouvrit le papier et lut à la  
clarté de deux chandelles ces quelques mots  
écrits au crayon:

Ma chère sauvette.

Tandis que vous chantez, M. de Mor-  
san est en compagnie à son château de Lu-  
cienne; la merrière du Cocon d'Or y dort  
sous clé. Est-ce à dire que votre élève a  
plus d'esprit que sa maîtresse? Si vous  
êtes bien celle que j'ai connue, je n'en crois  
rien. Avertissez ce matin et trompez ce soir,  
c'est au moins trop de la moitié pour l'hon-  
neur de la comédie.

“ROGER.”

Vite, ma mante! s'écria Claudine en  
froissant le papier.

—La voici, dit Victor, en l'arrachant  
des mains d'une suivante.

—Et mais! que faites vous? s'écria le  
régisseur qui d'e. lui donnait à priser à sa  
cravate.

—Je m'en vais.

—Et la répétition?

—Je m'en moque.

—Mais la représentation qui doit avoir  
lieu ce soir?

—Elle aura lieu demain.

—Et la recette perdue!

—On la paiera.

—Mais...

—Un mot encore et je m'enrève, et vous  
en aurez pour six mois.

Le régisseur, consterné, tomba sur un  
banc de gazon; Claudine s'élança hors de  
la scène; Victor la précédait en courant.

Comme il franchissait la porte, un fiacre  
passait dans la rue.

—Hola! dit-il au cocher, il y a cinq  
louis pour toi si tu fais trois lieues au galop.

—Mettez-en dix, mes chevaux seront  
fourbus.

—En voilà vingt, crève-les.

Le marche-pied s'abattit et Claudine  
sauta dans le fiacre.

Victor grimpa après elle, et tirant la  
portière:

—A Lucienne! cria-t-il.

VI.

Les chevaux, stimulés par le fouet du  
postillon, partirent à fond de train; les  
boulevardiers disparurent dans un flot de  
poussière et le fiacre vola sur la route qui  
blanchissait entre deux rideaux de peupliers.  
Bientôt les maisons de Lucienne mon-  
trèrent leurs toiles rouges entre les vieux  
ornes; au pied du coteau voisin on voyait  
le château au bout d'une fraîche avenue.

Tout à coup les chevaux haletans s'arrêtè-  
rent, comme s'ils avaient senti la paille  
et l'avoine, devant l'auberge du Cerf du  
Roi. Leurs jambes tremblaient; leurs na-  
seaux étaient en feu.

—Voilà de pauvres bêtes fourbus! di-  
l'aubergiste.

—Bah! répondit le cocher, j'en ai four-  
bu deux et madame m'en a payé quatre.

Claudine bondit sur le pas de la porte.

—Eh! brave homme, dit-elle à l'auber-  
giste, apprêtez moi un verre d'eau sucrée,  
je vous prie.

Victor la suivit tout décontenancé.

—Madame, murmura-t-il, n'est-ce point  
un château que nous allons?

—Nous avons le temps.

—Eh! morbleu! s'écria-t-il les yeux  
enflammés, ce n'était point la peine alors  
de courir si vite.

Au contraire. La précipitation de  
notre course a calmé mon agitation; si  
nous étions allés plus doucement, e me se-  
rais impatienté et n'aurais pas pris le temps  
de réfléchir.

Victor allait par la chambre, frappant  
du pied. Claudine l'observait du coin de  
l'œil et souriait.

—Ma foi! madame, reprit-il, s'il vous  
plait de rester, moi je m'en vais.

—Où?

—Au château.

—C'est un excellent moyen pour te faire  
casser la tête par M. de Morsan; assieds-  
toi mon garçon, mange, dors, et laisse moi  
faire.

—Eh! vous ne faites rien.

—Bah! j'attends la nuit!

Victor regarda Claudine. Elle conti-  
nua;

—No m'as-tu pas dit que Geneviève  
était enfermée dans la chambre verte, du  
côté qui donne sur le parc?

—Oui.

—Elle y est en sûreté jusqu'à ce soir.  
Si je me présentais au château maintenant,  
le vicomte soupçonnerait la cause de ma  
visite, et c'est ce que je ne veux pas. J'ai  
mon projet.

—Est-ce qu'on a des projets quand on  
aime? A voir votre air et votre précipi-  
tation quand vous êtes partie, je vous ero-  
yais de l'amour.

—Oui, de l'amour propre, dit la comé-  
dienne avec un fin sourire.

Victor, tout étonné, se tut.

—Va! mon garçon, reprit-elle, si ce  
n'est pas tout à fait la même chose pour  
lui, ça vaut mieux pour toi.

—Mon Dieu! madame, expliquez vous,  
de grâce.

—Volontiers, mais promets moi de me  
laisser faire à ma guise.

—Eh! puis-je vous en empêcher?

—Et c'est fort heureux, car tu gâterais  
tout, Geneviève se croit bien gardée, n'est  
ce pas, depuis qu'elle a tiré les verroux  
sur elle?

—Dum! à moins qu'il n'enfonçe la porte.

—Bah! le vicomte n'y pense même pas;  
mais quand une porte est fermée, l'autre  
est ouverte.

—Que voulez-vous dire?

—Je dis que la chambre verte a deux is-  
sues. Un escalier secret, que tu ne con-  
naiss pas, aboutit dans l'alcôve et commu-  
nique avec les jardins.

—Le traître! dit Victor en serrant ses  
poings.

—Voyons, monsieur l'amoureux, cal-  
mez-vous; j'ai la clé de cet escalier.

—Donnez-la moi; j'y cours.

—C'est inutile, j'irai moi-même.

—Vous?

—Écoutez-donc! je ne veux pas la  
mort du pêcheur.

—Mais Geneviève?

—Dum! quand la cage est ouverte, l'hi-  
rondeille s'envole!

—Oh! merci, dit Victor on s'empare  
des mains de Mlle Furet qu'il mangea de  
baïssers.

AMEDEE AGHARD.

Courrier Français.

A Continuer.

C. E. BELLE,

NOTAIRE

A ETABL SON ETUDE CHEZ SON FRERE,

JOS. BELLE, ECR. NOTAIRE

Rue St. Lambert, No. 12.

C. C. SPENARD, N. P.

BUREAU DE NOTAIRE

avec celui de J. H. Jobin, écr. N. P. No.

83, enqoignure des Rues St. Paul et

St. Vincent.

L'Aurore des Canadas.

JEUDI 20 NOVEMBRE, 1845.

LE GOUVERNEMENT PAR LES DEUX MAJORITÉS.—Depuis quelque temps les journaux des deux parties de la province ont discuté, avec plus de sagesse et de sang-froid qu'ordinaire, et nous les en félicitons la question du gouvernement responsable mis en pratique par les majorités des deux anciennes provinces maintenant réunies en une seule.

D'après ce nouveau système, les ministres de chaque section de la province seraient choisis dans chaque majorité, lorsqu'il y a deux majorités, et de l'autre côté "tory" et de l'autre "libérale." Puis, réunis en ministère, les représentants, c'est-à-dire les ministres de chaque section, gouverneraient leur section d'après le vœu de la majorité de ses habitants, et se prêteraient appui réciproque pour faire passer leurs mesures en chambre. Par exemple, supposons l'hon. M. Morin chef de la section ministérielle du Bas Canada, dans le moment actuel; eh bien, l'hon. M. Morin appuierait la politique "tory" de M. Draper dans le Haut-Canada, de même que M. Draper appuierait la politique "libérale" de l'hon. M. Morin dans le Bas-Canada. Plus tard nous dirons jusqu'à quel point, suivant nous, un semblable arrangement pourrait s'harmoniser avec les besoins de la province en général et les idées et préjugés de chaque section en particulier.

Ce principe émis pour la première fois par l'hon. M. Lafontaine en 1842, et dont on reconnaît aujourd'hui l'absolue nécessité, et pour cause, vient de recevoir l'appui cordial des principaux journaux dits "tories" du Haut-Canada, et entre autres du News de Kingston, journal dont la polémique a toujours été très modérée.

La Minerve et le Canadien, quoique ennemis sous d'autres rapports s'accordent aussi à reconnaître la sagesse de ce principe, et la garantie qu'il donnerait aux canadiens-français d'une prépondérance dans le Bas-Canada. Car, remarquons-le, notre nationalité serait ainsi à l'abri des attaques de ses ennemis; nos lois ne seraient modifiées que de notre consentement et volonté; nos institutions reposeraient sur une base solide; et nous n'aurions rien à craindre à l'avenir pour l'usage de la langue française dans les chambres et dans le Bas-Canada.

Le Journal de Québec, en autant que nous pouvons le comprendre, ne s'opposerait pas à un semblable arrangement, quoique le printemps dernier, lorsque cette question fut discutée pour la première fois, il eut prudence de garder le silence; et aujourd'hui encore il sait se réserver une porte de derrière par laquelle il pourrait s'échapper, si les événements fusaient tout d'un coup de la minorité du Haut-Canada et de la majorité du Bas-Canada une majorité ministérielle selon le goût du représentant de Montmorency. Malgré ce que l'on en dit, M. Cauchon est parfois assez rusé.

Le Times de cette ville s'est déclaré en faveur du gouvernement par les "deux majorités."

Le défunt Castor de Québec, qui prétendait être l'organe du Jeune Canada, et que l'on disait être de fait l'organe de deux ou trois membres de l'Assemblée résidents à Québec, s'était prononcé ouvertement contre un arrangement entre les deux majorités pour gouverner le pays, et voulait que la majorité ministérielle fut homogène et non hétérogène, comme il le disait.

Le Pilot lui aussi ne veut pas d'un semblable arrangement, parce que dit-il cela aurait l'effet de neutraliser l'acte d'Union. Nous convenons avec lui que ce principe de gouvernement une fois adopté aurait l'effet de neutraliser l'acte dont il est un si chaud défenseur; car, comme on se le rappelle que trop bien, cet acte a été passé dans le but avoué d'angliciser le Bas-Canada et de détruire l'influence franco-canadienne, et par un arrangement semblable à celui dont nous parlons, les canadiens conserveraient dans le Bas-Canada leur ancienne influence et, comme on pourrait peut-être le dire avec les faiseurs de préfaces, revue, corrigée et augmentée! Le Pilot avoue tout bonnement que c'est pour cette raison, et probablement celle-là seule, qu'il a travaillé

et qu'il travaillera toujours à frustrer ce principe émis par son ancien collègue l'hon. M. Lafontaine lorsqu'ils appartenaient tous deux au même ministère. Est-ce que le Pilot s'apercevrait aussi que, venant un pareil arrangement, M. Hincks repoussé par la majorité du Haut-Canada, et par encore naturalisé dans celle du Bas-Canada se trouverait privé du porte-feuille qu'il regrette tant et si amèrement?

Le Herald s'accorde avec le Pilot dans cette discussion, il croit que le "gouvernement par les deux majorités" neutraliserait l'acte d'Union et ferait disparaître le British party. Allons! il paraît que le Pilot et le Herald quoique marchant dans des voies diamétralement différentes tendent au même but, celui de diminuer l'influence de la population française dans le Bas-Canada toujours en défendant l'acte d'Union et désirant qu'on ne perde pas de vue le but dans lequel il a été passé.

Nous laisserons ces messieurs s'arranger entre eux comme ils l'entendront pour réussir dans leurs vues et desseins, afin de conclure ce déjà trop long article en faisant remarquer au lecteur que, d'après le précis exact qui précède des opinions des différents journaux, il peut voir qu'il existe un "antagonisme" entre les membres et les partisans de l'ex-ministère, c'est-à-dire entre M. Lafontaine et la Minerve d'un côté, et M. Hincks, le Pilot et ceux dont le défunt Castor était l'organe à Québec de l'autre, sur la manière dont il faudrait remodeler, avec les "deux majorités" fournies par la dernière élection générale, le ministère actuel qu'ils s'accordent tous à vouloir renverser. Ces messieurs paraissent être meilleurs démolisseurs qu'habiles constructeurs. Si jamais ils sont appelés à faire ce que nous appelons, en argot politique, un replatage; c'est-à-dire à prendre les rênes du gouvernement de concert avec une partie de ceux qui les tiennent déjà, ils s'arracheront les cheveux avant vingt-quatre heures de discussion. Et pourtant ces gens là veulent guider le peuple et conduire le pays! Mais lesquels suivrons nous, si nous voulons suivre quelqu'un? Sera-ce M. Lafontaine et la Minerve, ou bien M. Hincks et son Pilot? Irons-nous à gauche ou à droite, en arrière ou avant? Allons messieurs les ex-ministériels tachez de vous accorder entre vous, afin que nous et le pays sachions à quoi nous en tenir!

Comme nous l'avons dit plus haut nous reviendrons sur cette question, que nous avons essayé aujourd'hui de faire comprendre à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux l'opinion de ceux qui l'ont déjà discutée.

Nous avons reçu depuis quelque temps plusieurs journaux (et particulièrement des Etats-Unis) qui nous demandaient notre feuille en échange. Nous aimerions beaucoup à nous rendre à leur demande, mais nous en sommes empêché pour cause d'économie. Le prix exorbitant qu'on a imposé par le nouveau système postal, sur le port des journaux qui sont expédiés aux frontières ou qui viennent des Etats-Unis est ruineux pour la presse. Et c'est pourquoi plusieurs journaux ont été forcés de réduire le nombre de leurs échanges. Tous les frais retombent sur les journalistes du Canada, qui sont forcés de payer le port de leurs feuilles jusqu'aux lignes, ainsi que pour celles qu'ils reçoivent; chaque feuille expédiée et reçue coûte donc quatre sous, pour la distance de Montréal à la frontière, c'est-à-dire une quinzaine de lieues. D'après ce nouveau système le port d'un journal quotidien expédié et reçu coûte au-dessus de dix piastres par année, et cela, comme nous venons de le dire pour parcourir, vice versa, la distance de quinze lieues, tandis que les journaux américains sont expédiés de l'extrémité sud des Etats-Unis à la frontière du Canada, pour un sous!

Maintenant nous le demandons s'il y a quelque libéralité de la part du département des postes, de nous avoir imposé une loi aussi arbitraire que ruineuse pour la presse du pays.—Minerve.

Pour notre part nous avons été forcé de renvoyer beaucoup de nos journaux d'échanges pour la même raison, car cet impôt devient plus que ruineux pour les journalistes qui ont beaucoup de journaux d'échanges. Ils nous semblent pourtant que le département des postes devrait avoir un peu de considération en faveur des journalistes qui contribuent pour pas moins de la moitié dans la recette de ce département tant par eux-mêmes que par leurs abonnés.

AUX CAPITALISTES.—Nous appelons l'attention des capitalistes sur l'annonce

insérée dans notre feuille depuis quelques jours des "immeubles à vendre" pour lesquels on s'adressant à J. H. Jobin, Esq., N. P., N.º. 88 rue St. Paul, ils auront tous les renseignements nécessaires. Peut-être les capitalistes ne rencontreront ils pas un avantage semblable de sitôt à placer avantageusement leurs fonds, où que les lots à bâtir deviennent de jour en jour rares et la position moins plaisante que dans le premier choix—voir l'annonce.

Don.—Mr. Charles Geldess accuse respectueusement la réception de la somme de dix louis de son Excellence le Gouverneur Général, étant un aide pour l'érection d'une Eglise Protestante Episcopale dans le Township de Etobicoke.

Reclamation dans le Haut-Canada.—Un journal de Toronto dit que les commissaires nommés pour déterminer le montant des pertes causées par la "rébellion dans le Haut-Canada" se sont assemblés ces jours derniers à London. La séance étant ouverte un des réclamants se présente devant les commissaires, et après avoir décliné son nom et prénom, il répondit aux questions qui lui furent adressées sur la nature et le montant des pertes qu'il avait éprouvées durant la "rébellion" qu'il avait à déplorer la perte d'un... devinez... nous le donnons en cent... Eh bien vous ne le pouvez pas? d'un cuir à rasoir, évalué à l'énorme somme de 36 SOUS!!! Il ajouta qu'un jour, durant la rébellion (il ne put préciser la date) il s'était servi lui-même de son cuir pour aiguiser son rasoir, et que le lendemain il ne l'avait pas retrouvé; qu'il avait de fortes raisons de croire que c'étaient les volontaires qui avaient commis le vol, cependant il n'osait pas l'affirmer sous serment.—La preuve n'étant pas suffisamment authentique, le réclamant en fut quitte pour ses frais de voyages et la terrible perte de son rasoir Strop.

Chemin de Fer.—Toute l'Amérique du nord malgré ses longs hivers, ses glaces et ses neiges abondantes sera bientôt sillonnée de chemins de fer dans toutes les directions. Cette voie paraît être préférée aux canaux, et avec raison, car dans un climat aussi âpre que le nôtre les communications par eau sont interrompues pendant près de six mois de l'année, tandis qu'il n'y a que la trop grande quantité de neige qui puisse arrêter les chemins de fer. C'est à présent qu'on comprend toute l'importance de celui qui existe entre Laprairie et St. Jean. Il est question d'en construire un de Montréal à Lacine. On connaît le projet du chemin de fer qui doit rapprocher de deux tiers Halifax de Québec, ainsi que celui de Portland de Montréal.

Nous voyons avec plaisir qu'une entreprise gigantesque sera bientôt mise à exécution. C'est au rail-way entre Burlington et Boston, à travers les montagnes vertes du Vermont. On parle aussi d'une route entre Burlington et la ligne frontière près du Missisquoi. On sait que les capitalistes du Canada doivent demander le privilège de construire un chemin de fer de St. Jean jusqu'à la ligne, qui aboutira sans doute à ce qui doit partir de Burlington. Ainsi Boston se trouvera rapproché de Montréal de plus de moitié. Nous avons déjà parlé des différentes routes en fer dont il est question dans le Haut-Canada. Toutes ces améliorations contribueront puissamment à la prospérité du pays.

La question du chemin de fer entre Québec et Halifax est agitée en ce moment par toutes les provinces britanniques. Les journaux d'Halifax ont publié une correspondance entre lord Falkland et lord Stanley, dans laquelle ce dernier dit que le sujet mérite toute la considération des législatures locales. Le nouveau Brunswick cependant paraît déterminé à ne pas vouloir seconder l'entreprise si on ne fait pas passer le chemin à Fredericton et à St. Jean et de là à Halifax.

Voici ce qu'on croit que coutera ce chemin de fer.

La dépense de construction, depuis Fredericton jusqu'aux Grandes Chutes, distance de cent trente milles, s'élèvera, y compris le coût des engins, à £500,000. L'intérêt de cette somme à six pour cent est de £30,000.

Le transport de 10,000 tonneaux de marchandises encourrait une dépense de 507, a 10s. 1/4 par tonneau. 70000 tonneaux pour revenir, à 10s. 1/4 de fret feraient £3,551 10d. 1000 tonneaux de transport de passagers au même prix, donneraient £507 5s. 10d. Les frais de direction, et les dépenses incidentes, évaluées à £3000; on aurait un total de £42,130 6s. 8d., ce qui, déduit du montant du revenu annuel qu'on suppose de £64,000, laisserait une balance de £21,869, 18s. 4d. dont on disposerait par dividende ou autrement.—Minerve.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT.—Nous voyons par un avis renouvelé dans les journaux anglais de cette ville qu'il sera reçu au bureau du commissariat, jusqu'à mercredi, 19 courant, à midi, des soumissions pour l'excavation d'environ 5,000 verges cubes de roc dans la citadelle de Québec, d'ici au dix mai prochain; et pour environ 15,000 pleils cubes de maçonnerie en pierre du Cap-Royal, à être exécutée d'ici au 31 juillet 1846.

Les annonces du commissariat n'étant publiées qu'en anglais, les Canadiens-français sont généralement privés de pouvoir entrer en concurrence avec leurs concitoyens d'origine anglaise pour des travaux et des fournitures qu'ils pourraient aussi bien entreprendre que ces derniers, et le gouvernement est par là exposé à payer plus cher et à être moins bien servi.—Canadien.

(POUR L'AUREORE.)

Mr. l'Éditeur, Un homme qui sortirait aujourd'hui de la foule et qui dirait soudain à tous avec l'organe de la puissance magique sur les masses: "suivez moi, vous tous qui avez perdu deux ans à vous quereller et qui allez en perdre deux autres à vous en repentir," cet homme affranchirait d'un coup son pays de l'état d'apathique stagnation d'où il ne demandait pas mieux que de sortir, si nous n'crovions tout ce que nous entendons dans les cercles, tout ce que nous lisons dans nos journaux. Notre état de société actuelle ne ressemble pas mal à une bande de gens autour d'un vaisseau qui repose encore sur son lit et qu'on voudrait lancer, ce qu'on n'ose pas trop faire fait d'une main assez habile qui paraît manquer sur l'endroit. Chacun crie qu'il faut cesser les divisions, qu'il faut de l'union entre nous, du patriotisme, du travail, du désintéressement; tout le monde indique ce qu'il faut faire pour lancer le vaisseau de l'état, mais pas une main qui veuille se mettre à la besogne, et le vaisseau est toujours là pendant que les gens hésitent autour de lui. Ces gens attendront-ils que la saison soit passée pour songer tout de bon à mettre le vaisseau à flot? Continueront-ils à dépenser leurs temps en pourparlers inutiles? N'y aura-t-il pas enfin une main assez hardie pour se mettre à l'œuvre? Va-t-on rester éternellement en présence de la nécessité sans plus bouger? Ma foi, Mr. l'Éditeur, il y a quelque chose d'étrange dans tout ce qui est. Si ce n'est pas un état de choses incompréhensible pour les autres, il l'est pour moi. Les journaux paraissent fatigués, épuisés, à peu près dans la prostration, depuis deux ans qu'ils se déchirent sans prendre haleine, et les voilà vraiment si haletans, pour ainsi dire, si au dépourvu devant ce qui est resté sur le champ de bataille, qu'ils ont l'air de ne savoir plus à quoi s'en tenir. Chacun s'efforce de faire des phrases qui sentent le neuf, l'original, le pittoresque; chacun veut prendre de hauts points de vue, dire son siècle, mais vient plus ou moins à l'extravagant et à l'insupportable, nous ne nous retrouvons toujours au même point, tous les matins. Dans le bienheureux siècle où nous vivons, chacun se fait auteur, poète, journaliste, les gens de génie pullulent; c'est une émigration à ne savoir plus où nous en sommes, mais à travers ce déluge de phrases qui visent plus ou moins au sentiment, aux grands effets, dit-moi un petit peu, la chose publique, elle, suit-elle le go à head, le progrès? Le bien réel et positif du pays où est il au milieu de tout cela? C'est vraiment étrange, tout le monde en parle, tout le monde paraît s'en occuper, et cependant on ne fait rien, mais rien, absolument rien! Ce n'est ni le royaume des abeilles, ni la république des fourmis que le nôtre, mais bien la cour du roi Pétaud où chacun est maître, où tout le monde veut dominer, mais où personne cependant peut faire faire silence pour savoir une bonne fois à quoi s'en tenir. On se rencontre, on penche le front vers la terre, puis on le relève pour se dire: ça va mal; diable de politique, chien de pays! et voilà. On se quitte, puis on se retrouve, et même refrain. N'est-ce pas pitoyable, Mr. l'Éditeur, qu'un pareil état de choses? On n'entend toujours qu'un feu roulant de beaux mots, de patriotisme, d'union, de moral publique, de concorde et de travail, et chacun gaspille le dictionnaire à travailler sur ce canvas. Si l'on pouvait gouverner un pays avec des mots il n'y en aurait guères de mieux administré que le nôtre, car il y a parmi nous des gens qui n'en sont pas avares. mes lecteurs le savent. Mais à quoi bon le dire? est-ce qu'ils en parleront moins? est-ce qu'ils en travailleront plus pour tout cela? Non, non, mille fois non.

On parle d'un nouveau gouverneur. Dieu veuille que le moment qu'il mettra le pied sur ce sol soit celui de notre mouvement, celui où nous puissions du moins donner quelques signes de vie. Si son arrivée peut trancher les embarras de notre situation actuelle, ma foi, elle ne saurait avoir lieu trop tôt, car du train que nous y allons, nous n'arriverons jamais à grand chose. Je suis du nombre de ceux qui ne s'inquiètent guère qui sera au pouvoir, pourvu qu'il y ait une apparence de vie dans nos affaires, et ma foi, si quelqu'un des présents ministres se sent un ob-

stacle à l'arrangement des partis, il devrait bien avoir la charité de se retirer; c'est certainement le plus grand service qu'il pourrait rendre à son pays, dans les présentes conjonctures; car toujours parler de son cher pays, de son patriotisme, de sa morale, et persister à tenir ce même pays, ce patriotisme et cette morale dans un véritable état de souffrance et de martyre, c'est insulter au bon sens et à la conscience publique; c'est tout entraver de cœur joie et au profit de son propre égoïsme. Voilà ce que j'entends dire chaque jour par tous les partis, par les gens de tous les endroits, et il est malheureux que ces observations, si elles sont raisonnables, n'aient pas une bonne fois frappé tout droit au but. Je vous tiens ici le langage de nos campagnes, M. l'Éditeur; mais quand je vais à la ville, j'en reviens toujours demi mort de dégoût; c'est bien aussi le même langage qu'on y tient, mais avec un tel mélange d'acrimonie et d'amertume qu'en vérité, je ne puis comprendre ni concevoir comment certains gens peuvent persister à faire le métier de ministres quand ils sont à dos et chargés à leurs propres partisans. Mais que voulez-vous, il y a de l'homme partout, et ainsi va le monde.

J'ai lu sur le Canadien un article sur la presse qui paraît devoir être le premier d'une série d'articles sur le même sujet, et qui est plein de bonnes et de hautes considérations qui ne seront pas même venues trop tard si elles peuvent encore faire leur effet. Un marchand de ma paroisse me disait, l'autre jour, après l'avoir lu, "bon Dieu, que ces gens là sont de beaux prédicateurs, c'est dommage qu'ils ne fassent pas toujours ce qu'ils disent. Je suis certain, ajouta-t-il, que l'individu qui a écrit cela a peut-être fait pendant la moitié de sa vie, le métier de déchirer son prochain!" N'importe, lui répliquai-je, quand le diable lui vient au bout de la langue, il vaut mieux qu'il se taise, et mieux vaut tard que jamais. Si ce brave homme s'aperçoit par l'expérience qu'il a fait du mal qu'il peut prévenir en tenant ce langage, n'est-il pas naturel et louable à lui d'en garder les autres." C'est un hommage que j'ai rendu bien volontiers, Mr. l'Éditeur, parce que je conçois que si on peut venir à bout de régénérer d'abord le ton de la presse, que celui de la société s'en sentira, et que, par contre coup, la politique n'en ira que mieux aussi bien que la polémique en général qui est tombée dans l'indifférence depuis déjà longtemps. Souffrez que je dise aussi ouvertement ma pensée dans un but d'intérêt public que vous serez le dernier à blâmer, j'en suis sûr. Le spectacle que j'ai sous les yeux depuis le mois de Décembre 1843 est, je vous assure, vraiment alléchant pour un Canadien, pour celui du moins qui l'est sincèrement et de cœur, et à ma façon; car pour nous, gens de la campagne, éloignés du foyer de vos dissensions, nous ne partageons pas, soyez en bien sûr, toutes vos piques de journaux, toutes vos personnalité ni toutes vos passions de Gazetteurs. Nous voulons être éclairés sur les choses, et quand nous voyons vous disputer avec la fureur des baechantes, nous jettons là vos feuilles de dégoût, et nous nous contentons de regarder sur notre malheureux état de société.

Mille pardons de ma liberté grande, mais voilà, il ne faut pas vous en fier, vous n'en seriez que plus coupable: car ne titubez.

JEAN BAPTISTE. St. D... 17 Novembre 1845.

Nous admettons la correspondance de Jean Baptiste sans pourtant prendre la responsabilité de tout son contenu, et nous la laissons à Jean Baptiste.—Note de l'Ed.

MARIAGE.

En cette ville, le 18, par le Rev. M. sire Fay, W. B. Lindsay, Jr. Eueyer, avec, à demoiselle Marie Henriette, quatrième fille de feu Alexis Bourcet, Eueyer, tous deux de cette ville,

BAIL DES PEAGES SUR LE

CANAL CHAMBLEY

AVIS est par les présente donné que les SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DÉCEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Peages du Canal Chambley dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain. Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, et marquées sur le revers "Soumissions pour le Peage du Canal Chambley." On exigera des dépouilles pour la somme de Cinq CENT LOUIS, pour la bonne tenue des Ecluses du Canal (pourvu qu'il y ait un nombre suffisant de soumissionnaires) avoir soin des Ecluses, des Lampes, des outils, et de tout ce qui est nécessaire, et pour la provision de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge des Ecluses ou des locataires. Toutes informations concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général. 14 novembre 1845. Les papiers-nouvelles de Mont-Éli et de Québec sont priés de donner trois insertions ou suite dit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.—20.



MEDICAMENTS FRANÇAIS

DEPOT A MONTREAL, Grand Rue du Faubourg St. Laurent, No. 8 CHEZ LE DR. PICAULT.

SIROP DE LAMOUROUX. Pharmacien à Paris

Dès observations nombreuses ont démontré son efficacité dans le RUMEUR, les COQUELUCHE, les QUINTE D'ASTHME, la PNEUMONIE, le CALME la TOUX et facilite l'EXPECTORATION. Sa vogue, qui date de plus de trente ans, ne fait qu'augmenter tous les jours.

LA PATE PECTORALE BALSAMIQUE DE REGNAULD. Pharmacien à Paris.

Employé dans les mêmes cas que le Sirop de Lamouroux comme lui, elle est délicate à prendre. Elle ne contient pas d'opium.

Sirop de Digitale de Labélonye Pharmacien à Paris.

Il est employé par tous les premiers médecins dans le traitement des maladies ORGANIQUES et INORGANISQUES du CŒUR, ainsi que contre les MYOPISIES diverses. C'est un calmant puissant dans les ASTHME, les TOUX OPISIATRES etc.

Les Pilules Ferrugineuses de Vallet et les Dragées et Pastilles au Lactate de Fer de Gélis et Conté.

Facilitent le DEVELOPPEMENT des jeunes personnes, guérissent les FAIBLES COEURS, les PERTES BLANCHES, les MAUX D'ESTOMAC, forment les tempéraments faibles.

SIROP TONIQUE ANTI-NERVEUX De J. P. LAROSE, Pharmacien à Paris.

Spécifique de toutes les AFFECTIONS NERVEUSES Il excite l'appétit, rétablit la digestion, prévient les DYSPHEASIES, les névroses des viscères, détruit la constipation. Il abrège les convalescences.

Guérison des Plaies les plus invétérées. ONGUENT CANET DE GIRARD Pharmacien, breveté du Roi, à Paris.

L'application de cet Onguent calme de suite les douleurs aiguës des ARCS, PANARIS; elle guérit les TUMEURS FROIDES, les HEMORRHOIDES LA TRIGONE et autres MAUX A LA TETE DES ENFANTS, les TUMEURS DU SEIN, etc. etc.

BAUME ANTI-PILOGISTIQUE COMPINGT, Préparé par DUPONT Pharmacien à Paris.

Ce baume arrête de suite les pertes de sang des Plaies les plus graves, que les artères soient coupées ou non. Il guérit les CHEVRESSES AU SEIN des nouvelles accouchées. Tous les VIEUX ULCÈRES HEMORRHOIDES, etc. etc.

PAPIER FAYARD ET BLAYN. Tous ceux qui s'occupent de la cure des pieds à PARIS, LONDRES, NAPLES et BERLIN, emploient de préférence ce papier pour la cure des cors, des Perdris et ongles etc.

Les Rhumatismes, douleurs, irritations de poitrine, maux de reins, brûlures, etc. cède à son application. Il remplace les Cirouelles avec avantage et coûte moins cher.

SIROP ANTI-GOUTTEUX DE BOUBE D'AUCH, Breveté par ordonnance royale.

Ce médicament produit des effets merveilleux dans LA GOUTTE dont il calme les plus violents accès en quatre jours.

Les Rhumatismes les plus vieux ne résistent pas à son usage.

BAUME RESOLUTIF DE DEIBL. Pharmacien à Paris.

Ce Baume qui ne s'emploie qu'à l'extérieur en friction, guérit les affections GOUTTEUSES et RHUMATISMALES. Il fortifie les nerfs et rend aux muscles toute leur souplesse.

GRAINS DE SANTE Du Dr. Franck.

Ces grains sont ARGENTES et n'inspirent aucune répugnance aux malades. Ils remédient aux MAUX D'ESTOMAC, chassent les VENTS PURIFIENT LE SANG, rétablissent l'APPETIT favorisent les DIGESTIONS. Ils remplacent avec avantage les Pilules de COPPER, de MORISON de PARR etc.

ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX Du DR. GUILLIE, préparé par DUPONT, Pharmacien à Paris.

Toutes les maladies causées par les GLAIRES sont de son ressort. L'ASTHME HUMIDE, la COQUELUCHE CATHARRHALE, les AIGREURS D'ESTOMAC, les SYMPTOMES MIAURISSES JAUNISSE INDISTINCTION des ENFANTS, les VERS, les COLIQUES les PARTIES GLAIREUSES, le CATARRHE DE LA VESSIE, L'APOPLEXIE SERREUSE, les MALADIES LAIEUSES, etc. etc.

Les Bouteilles sont accompagnées du traité des glaires de 60 pages.

Les maux vénériens les plus invétérés sont guéris radicalement et en peu de jours par la

VERITABLE Essence de Salsepareille. Concentrée, préparée à la vapeur par BRETON, Pharmacien à Paris.

PAR LE ROB DE LAFFECTEUR.

PAR LES Capsules de Raquia au CORAMU purifié sans odeur ni saveur.

PAR Les Pilules Napolitaines, &c. &c. &c.

Pour renseignements, Pamphlets, consultation &c. S'adresser au DR. PICAULT, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 8. Le matin jusqu'à 8 heures, de 1 à 3 heures, P. M., le soir de 6 à 10.

Pourquoi mourez-vous

LE BAUME POUR LA VIE DU REVD. GOVERT composé entièrement de végétal est reconnu comme la médecine la plus sainte pour la guérison de tous maux de foie, qui ai ja mais été connus dans le monde. Cette médecine ayant été éprouvée à fond durant des années dans les Etats Unis, pour le bonheur de milliers, est maintenant introduite dans les Canadas et peut être achetée chez la plupart des principaux Droguistes, où on peut voir des témoignages et des certificats venant d'un grand nombre de personnes la plus haute respectabilité; tels que médecins, révérends ministres, professeurs dans les collèges, &c. &c. Le propriétaire n'a aucun désir de faire une pompeuse annonce dans les colonnes d'un journal, mais demande simplement à être les personnes qui sont atteintes de rhume, toux, et toutes affections de la foie, quelque aggraves ou depuis quelque temps qu'elles en sont atteintes, d'essayer le BAUME POUR LA VIE. JOHN CARTER et Cie, rue St. Paul, JOHN BIRKS et Cie, Place d'Armes, ALFRED SAVAGE et Cie, rue Not. Dame Avril 1

MARCHANDISES NOUVELLES.

AVENDRE, par le soussigné, un assortiment considérable de MARCHANDISES d'AUTOMNE et d'HIVER, consistant en partie de: Couvertes Point Mackinac et Whitey; Flanelles Blanches, Ecarlate, Jaune, Bleu et Verte; De 4-1 Extra Blanche, carottée et barrée Swanskins, serges et étoffe bizarre; Etoffe du Pays et Imitation serges croisée Canadienne; Drap Pilote et Canton, de toute couleur; Drap d'Est d'Angleterre et Yorkshire; Casimires et Doukims; Cachimire et Tweed de goûts, nouveaux styles Tartan Camblet et Gala Plaids; Guillemes Tartan et Earlston; Chemises de laines, Calçons et Juste-corps; Cotons Gris de 27, 30, 33, 36, 40 et 72 pouces; Cotons barrés, Regattas et Tarpis; Cotons blancs, Tablier carotté et bleu; Derry; Couité de Caron 3-4 et 6-1; Indiennes gros Bleu, bleu et Orange, et deux bleu; London Chintz, et Indiennes de goûts d'un nouveau style; Toiles d'Irlande et Toile Ouvrée d'Ecosse; Silecias et Cashban Shalloons; Bourgans, Barragans et Drabets; Couverts pour chevaux; Courtpointes et couvertes colorées; Orléans, Alpachas et Lustrés; Bonnets de Laboueurs et Rob Roy; Ceintures et ceinturons Ecarlate et Craniois; Osnaburgs, Drap de lit et Canvas; —ENSEMBLE AVEC— Un assortiment complet de MARCHANDISES de GOUT de LONDRES, DIFFERENTS ARTICLES, PETITS ARTICLES, &c. WILLIAM BRADBURY. 30 Sept.—lm-64.

Emplâtre extracteur du mal au moyen d'un procédé magique inventé par Dalley, l'étonnement et le bonheur du siècle.

Ce REMÈDE, lorsqu'il sera bien connu, sera recherché avec avidité par chaque parent humain et chaque médecin. Non seulement il guérit rapidement ce qu'aucune autre chose ne peut faire, mais il en outre le dessus sur un nombre de maladies qui ont toujours défait l'habileté de chaque siècle. Il a de plus dix attributs inépuisables reconnus appartenant ce bras dans la médecine, savoir: un contrôle entier sur les plaies causées par le feu, toutes sortes d'inflammations, pourtures, sur toutes douleurs, même celles des plus mauvaises brûlures, contusions, plaies, hémorroïdes, sur les couvertes de pustules, &c. et cicatrices ne laissant aucune marque. Plusieurs guérisons entreprises ont été effectuées si promptement et d'une manière si accomplie qu'elles ont paru comme un miracle. On n'a jamais vu un remède aussi salutaire et aussi efficace pour la guérison qui ait détruit toute douleur depuis les brûlures jusqu'aux taignes les plus méchantes en cinq minutes et cela sans laisser de cicatrice. Chaque famille devrait en être pourvue. On doit l'élever comme le premier après la Bible, le bienfaiteur de l'humanité, un ami dans le besoin et un véritable ami; comme preuve d'avez à la recommander et elle vous dira d'en garder une certaine quantité par devers vous, ce qui est la même chose que d'avoir vos lampes en bon ordre et pleine d'huile. On peut se procurer cet onguent chez tous les droguistes et chez les marchands respectables de la campagne en général où on donnera des pamphlets qui démontrent la grande quantité de certificats donnés par les personnes les plus respectables dans le pays. Faites attention aux contrefaçons et aux imitations. N'achetez que ceux qui ont la signature écrite de H. DALLEY sur chaque boîte.

Département des Terres de la Couronne, Montréal, 11 Octobre 1845.

IL a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL, de nommer DENIS LEMAN, Ecuier, de Buckingham, Agent Résident, pour la vente des Terres Publiques, dans les Townships de Buckingham, Templeton et Portland.

AIME LAFONTAINE, Ecuier, de Aylmer, Agent Résident, pour la vente des Terres Publiques, dans les Townships de Hull, Fardley, Onslow et Wakefield.

The Montreal Gazette, The Times, La Minerve, L'Aurore des Canadas et le Montreal Herald inséreront l'annonce ci-dessus, une fois par semaine pendant un mois.

AVIS. E. Soussigné donne avis par le présent qu'il ne sera responsable d'aucunes dettes qui seront contractées en son nom. H. DRISCOLL, Avocat. 15 Oct.—lm-30. 71.

DEPOT MEDICAL MR. F. X. LANGELIER ET LE DR. TRUDEL.

VIENNENT d'ouvrir au No. 13 Rue St. Lambert, une pharmacie où l'on trouvera constamment un assortiment général de MÉDICAMENTS de première qualité, aussi un très bon choix de remèdes à patente: tel que Vermifuges, Beaux liniments, Sirop extrait de Salsicaille, Pilules de Cooper, Parr, du fameux Porter &c. &c.

DE PLUS—une grande quantité de parfumeries Y. G. Pomades à la Rose, Huile et Graisses d'ours; Huile Antique à la Rose et à l'Orange. &c. &c.

On apportera la plus stricte attention aux ordres que MM. les Médecins voudront bien nous envoyer. MM. les marchands seront aussi servis avec ponctualité. P. S. Il y aura un médecin présent au Dépôt Médical à toutes heures de la journée. Consultations gratuites aux Pauvres.

Atelier de Reliure.



CHAPELLEAU & LAMOTHE, MERCIERIEUR sincèrement les Messieurs du CLERGE' et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue St. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGE' les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage de FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSSI— Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de livres suivant les ordres qui leur seront donnés et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELLEAU & LAMOTHE. Montréal, 21 juin 1845.

ATTENTION.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un Magasin de Marchandises Seches, Rue St. Paul, No 157, près de la Maison de Doune; consistant de Draps, Casimires, Tweeds, Bourgans, Flanelles, Toiles fines, Indiennes, Cotons, Shawls, Mouchoirs, &c. &c. quantités d'autres articles trop long à détailler.

—AUSSI— Une variété de Hardes Faites tel que: Surtout de Draps, Gilets de Bougrines, Pantalons, Vestes, Chemises, etc. etc.

De plus. Un assortiment complet de chaussures y compris Bottes, Demi Bottes, Bottines, Soulier Pumas, Bottines de Puelles de différentes grandeur, pour Dames et Messieurs.

Ensemble: Chapeau, Casquettes, Gants, etc. etc. NOEL CINQ-MARS.

N. C. L. sollicite l'attention des compositors de la Campagne et autres, qu'il espère pour servir aussi avantageusement qu'en aucune autre place de cette ville et a des prix très réduits. Montréal 25 Février, 1845.

FONDERIE DE Caractère à Imprimer, A MONTREAL. AUX IMPRIMURS ET PROPRIÉTAIRES des Papiers-Nouvelles en Canada, Nouvelle-Ecosse, etc. etc.

Le Soussigné ayant acheté l'établissement ci-dessus nommé, prend la liberté de solliciter la continuation du patronage qui lui a été, comme agent de la Fonderie, accordé jusqu'ici, d'une manière si libérale.

Ayant fait des réparations, et grandement ajouté au matériel, il peut recommander en toute confiance les caractères manufecturés à sa Fonderie, comme égaux à tous ceux fabriqués sur le continent.

Il a l'avantage d'employer à son service un ancien expérimenté de New-York, et les imprimeurs de cette ville sont invités avec confiance à venir considérer la beauté et la qualité des caractères jetés dans cette Fonderie.

Le Propriétaire se fera un plaisir d'en montrer un spécimen à ceux qui auront l'intention d'en acheter, en même temps, il sera heureux de voir ceux qui désirent lui donner leur support.

Les vieux caractères sont pris en échange à 6 deniers par livres.

On pourra faire venir de New-York tous les matériaux d'imprimerie, et tout article qui n'est pas manufecturé à Montréal, moyennant une avance de 20 par cent.

12 Juin CHAS. T. PALSgrave. Les papiers-nouvelles insérant cet avertissement pendant six mois, une fois par semaine et auront droit à être payés en caractères, en achetant pour quatre fois le montant de l'avertissement.

UNE MAISON en PIERRE à trois étages, mise et située sur la Rue Lamontagne, Faubourg St. Joseph, avec les autres dépendances.

AUSSI DEUX AUTRES MAISONS en bois, situées sur le même lieu, avec tous les autres bâtiments et dépendances. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné. GUILLAUME MALETTE. Commerçant de bois de chauffage. Montréal, 7 juillet 1845.

NOUVEL ASSORTIMENT. DE MARCHANDISES NOUVELLES E. MORSE & CIE PELLETIER, Extrémité Est du Pont Kenduskeag, PORTE VOISINE DU MARCHÉ LOW

ONT renouvelé leur assortiment, offrent en vente du drap, du velours, de la soie, de la toile, chapeaux cirés de différentes formes—Chapeaux cirés de laine, et vernissés. Chapeaux de toutes sortes exécutés à demande. Un assortiment de forêts.

VETEMENTS. Bottes et Souliers de Journaliers, faits dans les pays et sur lesquels on peut se reposer pour un long voyage.

Colliers, valises, Sacs de voyage, Ceintures &c. &c. Parapluies et Parasols. &c. Fourrures préparées et traitées d'une manière supérieure.

Fourrures, Manchons, Cols, et Capotes Emmagasinés et soignés pendant l'été les préservant de la vermine &c. E. M. et Cie présentent leurs sincères remerciements au public pour sa confiance et son généreux patronage ils en sollicitent la continuation, et ils promettent les plus grands efforts pour lui faire.

200 PANIERS DE VAISSELLE NOUVELLEMENT ARRIVÉS et très propre au Commerce du Haut-Canada. Le soussigné les offre en vente tel qu'ils sont sans dépaquetage ou en dépaquetant pour les arranger au goût de pratiques, à des prix modiques argent comptant ou par billets sûrs.

—AUSSI— Un assortiment de VERRERIE. JOHN SPROSTON, 182 Rue St. Paul. 2 Octobre.

MAGASIN En Gros et en Détail, DE PELLETIERES ANGLAISES ET CANADIENNES No. 111, Rue Notre Dame, MONTREAL.

HENDERSON, FRÈRE & CIE. AYANT durant l'hiver dernier, possédé le patronage des premières familles de cette Cité, ont immédiatement augmenté cette année leurs importations, particulièrement en PELLETIERES

DE PREMIERE QUALITÉ et viennent de recevoir, par le Jane Blain et le Great Britain un Assortiment de Marchandises de ce genre, et ils se flattent que leurs articles ne seront surpassés par aucun autre dans cette ville, tant pour la qualité que pour la Manufacture.

Ils peuvent assurer aux acheteurs en détail et aux commerçants en général que d'après les facilités qu'ils possèdent pour obtenir leurs peaux de premières maisons de Londres et d'Albion, ils sont déterminés à les vendre à aussi bas prix qu'aucune autre maison en ce genre.

Les Pelletieres de Dames et de Messieurs de toutes descriptions seront faites à ordre.

Les conditions pour les ventes en gros sont libérales. Les acheteurs feront bien d'examiner leur assortiment et leur prix avant d'acheter ailleurs.

Point de second Prix. 7 Oct.

Nettoie le Sang

LES PILULES TOMATES composées de Dr PHILIPS, un remède pour tous les maux qui proviennent des impuretés du sang, de la dyspepsie, des maladies scrofuleuses, chroniques et autres. Aussi, un substitut au calomel comme cathartique dans les fièvres, et toutes affections bilieuses. Ces pilules ne sont pas particulièrement d'une utilité douteuse, elles ont subi l'épreuve de l'expérience, étant prescrites d'une manière très étendue par la faculté médicale partout où elles ont été introduites. Pour plus amples particularités, et les lieux où l'on peut voir les certificats de leur efficacité, s'adresser chez

JOHN BIRKS et Cie, Place d'Armes, ALFRED SAVAGE et Cie, rue Not. Dame AGENTS Oct. 184.

PIANOS-FORTES. AVENDRE.—Aux magasins des soussignés, Nos. 219 et 221, Rue St. Paul, UN GRAND et SPLENDIDE assortiment de PIANOS-FORTES de MANUFACTURE ANGLAISE, nouvellement importés. L'assortiment comprend des PIANOS 'GRAND COTTAGE' GRAND CARRE, les deux façons NEUF et de SECONDE MAIN, par les meilleures faiseurs, et ont été expressément préparés et choisis pour le Marché Canadien et seront trouvés en toutes circonstances convenables au climat. Ceux qui désirent en faire l'acquisition front bien de ne pas tarder d'en faire application, car ils doivent tous être vendus dans un certain temps limité.

PRIX TRÈS BAS. ALISON ET CIE Montréal, 17 juillet 1845.

NOUVELLE Librairie Canadienne.

Les soussignés ont l'honneur d'offrir leur plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu les honorer de leur pratique, en les sollicitant de vouloir leur continuer le même encouragement, et ils s'efforceront toujours d'être dignes de cette faveur. Ils ont ouvert une LIBRAIRIE, RELIURE et IMPRIMERIE, dans la Rue St. Vincent, Surnommée 'la Rue des Avocats.' No. 19 près la rue St. Paul, où on trouvera:—Les d' col., de Piété, Papier, Plume, Encre, &c. &c. &c. A des prix les plus réduits.

ROLLAND & THOMPSON.

Dans cette liste on publie les adresses des affaires à raison de cinq centimes pour la première ligne et 25 centimes pour chaque ligne suivante pour l'année, payable d'avance.

JOHN McDONALD, AVOCAT. Coins des rues St. Vincent et St. Amable. Vis-à-vis le Bureau de C. S. Chertier, Ecr. Avocat.

DR. CH. DORION, M. D. Faubourg Québec, Vis-à-Vis LA BATAISSE DU GAZ

DR PAPINEAU Rue Craig, No. 41, pris de l'encoignure de la rue St.-Laurent.

EDMOND CLEMENT, N. P. Bureau avec celui de George Weekes, etc. Rue St. Joseph. 7 mai, 1844.

P. N. DORION. DÉPUTÉ ARRETEUR PROVINCIAL A transporté son BUREAU au bas de Champ de Mars. No 22 Rue Craig. Montréal 5 Mai 1845-1-m-

CANE, MACFARLANE & BROWNE, Députés Arpenteurs Provinciaux INGENIEURS CIVILS ET ARCHITECTES Bureau 5, rue St. François Xavier. N. B. Ouvrage des Artisans mesuré et évalué.

L. R. LACOSTE, Notaire Public, Au bas du Champ-de-Mars; et de la Rue St. Gabriel, No. 23 Rue C.ug. \$30 Oct.—la.

DR. J. EMERY CODERRE. Au bas du Champ-de-Mars et de la Rue St. Gabriel, Rue Craig, No. 25, Maison d'Augustin Perrault, Ecr.

CHARLES DE BOUCHERVILLE. Docteur en Médecine RUE SANGUINET, No. 25 FAUBOURG ST. LAURENT. Montréal 29 août 1845.

En vente à ce Bureau, LA TRAGÉDIE CANADIENNE, Prix 15 Sous.

J. HOMIER, TAILLEUR Grand Rue du Faubourg St. Laurent

O. BEAUCHEMIN. No. 25 Rue St. Gabriel. Etablissement de Relure.

P. L. MORIN, ARCHITECTE. Elève de l'Ecole Royale des Beaux Arts Arpenteur Provincial. Rue St. Vincent. Vis-à-vis la Librairie d'E. R. Fabre, et Co.

J. G. ROSENSTEIN M. D. MÉDECIN HOMŒOPATH Petite rue St. Jacques. No. 31.

G. JOSEPH. AVOCAT No. 35 Petite rue St. Jacques. 21 oct. 1843.

T. J. J. LORANGER, AVOCAT. Rue St. Vincent No. 24, étage supérieur.

CHANGEMENT DE DEMEURE. Les soussignés ont chargé leur DÉMÉNAGEUR et résident dans les Bâtisses, No. 164, Rue St. Paul, ci-devant occupées par R. West, Ecr., pour la vente de Meubles, ARMOUR, WHITEHEAD CUMMING & GALBRAITH. Mai. 1845.—j-6.

A. N. GOUIN, AVOCAT. Rue St. Vincent, No. 24.

BUREAU D'ENREGISTREMENT, Comté de Montréal.

AVIS est par les présentes donné, que des recherches peuvent être faites à ce Bureau, relatives à tous ACTES, enregistrés avant l'expiration du délai accordé par la Loi, (c'est à dire jusqu'au PREMIER NOVEMBRE 1844.) G. H. RYLAND, Registrar. Montréal, 15 Oct. 1845.—lm